

La fête de l'automne est de retour !

La population fabiennoise est cordialement invitée à participer à la Fête de l'automne, qui se tiendra cette année le **23 septembre dès 12h15** (la Fête est remise au **24** en cas de pluie) **au Pavillon des loisirs**. Cette journée est le fruit d'une belle collaboration entre le Club optimiste, le Club des 50 ans et plus, la CO-OP Richelieu et la Municipalité de Saint-Fabien.

Programmation :

12h15 à 13h15 : Hockey libre

13h15 à 14h15 : Patinage libre

En cas de report, seule l'activité de patinage libre aura lieu, de 12h15 à 13h15.

13h à 17h : Vente de garage/bazar hivernal*, jeux gonflables, brigade verte, coffre WIXX, casse-croûte extérieur offert par le Comité jeunesse.

13h30 à 16h : Maquillage

14h30 à 16h : Pétanque intérieure

17h à 19h30 : Souper du Club optimiste (cipaille)

- **En prévente du 6 au 22 septembre** - auprès des membres du Club (869-2501) ou au bureau municipal (869-2950) - Adultes : 18\$ / 6 à 14 ans : 8\$ / 5 ans et moins : gratuit. Le coût du billet comprend l'entrée pour la soirée country.

- **À la porte** - Adultes : 20\$ / 6 à 14 ans : 10\$ / 5 ans et moins : gratuit. Le coût du billet comprend l'entrée pour la soirée country.

19h30 : Soirée country avec Jean-Claude et Ghislain. Comprise avec le souper, sinon 4\$ à la porte. ***5\$/table. Le nombre de tables est limité. Vous avez jusqu'au 21 septembre pour réserver votre table auprès de Mélanie Voyer (418 869-2950) : premier arrivé, premier servi !**

Restez aux aguets ! D'autres activités seront annoncées prochainement !

Le ramassage des gros rebuts est prévu pour le 12 octobre prochain

Liste des matières acceptées ou refusées dans la collecte des gros rebuts (n'oubliez pas de déposer vos rebuts la veille)

Acceptées	Refusées
Meubles d'intérieur ou de jardin, électroménagers, chauffe-eau (vide), planche à repasser, bain, douche, toilette, lavabo, évier, portes et fenêtres, piscine hors terre et accessoires, réservoir d'huile (vide), vélos, jeux d'extérieur pour enfants et autres jouets de grande taille, barbecue (sans bonbonne de propane), tondeuse (réservoir d'essence vide), matelas et sommiers, tapis et couvre-sol souple enroulés et attachés, stores, branches d'arbres attachées.	Résidus domestiques dangereux (RDD)*, rebuts de construction, rénovation ou démolition (CRD)*, pneus, appareils électroniques et informatiques, téléviseurs et autres écrans*, pièces automobiles, feuilles mortes et résidus verts autres que des branches**, rebuts des institutions, commerces et industries. *Acceptés à l'écocentre. **Acceptés dans la collecte des matières compostables et à l'écocentre.



Les ateliers de cuisine de Mary, Dolorès et Yvonne



Le prochain atelier de cuisine se déroulera le 9 septembre de 9h à 11h30 au Pavillon des Loisirs situé au 32, 8^e Avenue. Ces ateliers s'adressent à toute personne soucieuse de bien manger, mais aussi de s'outiller pour que la préparation des repas ne soit plus une corvée. Les ateliers ont pour thème :

Les poissons : 9 septembre

Les collations : 14 octobre

Pour participer, inscrivez-vous auprès des animatrices :

Mary Duguay : 418 869-2508

Yvonne Plourde : 418 869-4566

Dolorès Bouchard : 418 869-5784

*N'oubliez pas que ces ateliers sont **entièrement gratuits** !*

les ateliers de cuisine de Mary, Dolorès et Yvonne

Les Journées de la Culture à Saint-Fabien

les journées de la culture

Plusieurs belles activités vous sont proposées cette année dans le cadre des Journées de la Culture qui se dérouleront du 29 septembre au 1^{er} octobre.

À la **Bibliothèque municipale Jovette-Bernier**, se tiendra le **samedi 30 septembre de 9h30 à 11h30** et le **dimanche 1^{er} octobre de 13h30 à 15h30** un atelier d'initiation à l'imprimerie typographique. Cet atelier, animé par **Hélène Francoeur**, relieure et artiste du livre depuis 25 ans, vous propose de découvrir l'histoire de l'imprimerie typographique avec caractères mobiles en plomb, technique inventée par Gutenberg en 1450, et d'expérimenter l'utilisation

d'une petite presse à platine. Les participants pourront de plus consulter des livres anciens imprimés aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais aussi des créations contemporaines, soulignant ainsi la vivacité d'une pratique qui est aujourd'hui un métier d'art. Pour participer, il est nécessaire de **réserver avant le 25 septembre** en téléphonant à la Municipalité au **418 869-2950**. Toujours à la **Bibliothèque**, le **Cercle de Fermières de Saint-Fabien** présente le **samedi de 13h à 17h** une **exposition-démonstration d'arts textiles**. Des artisanes seront présentes pour montrer et expliquer différentes techniques d'art textile, par exemple

le tissage sur différents métiers à tisser, le tricot, le crochet, la broderie, etc. De plus, le public pourra visiter une exposition de différentes œuvres créées par ces artisanes aux doigts d'or.

Enfin, le **Vieux Théâtre** propose aussi deux activités autour de deux grands artistes québécois. Le **samedi 30 septembre de 16h à 17h**, il sera possible de rencontrer la **chorégraphe Geneviève Duong** qui propose des échanges sur les mécanismes de création pour sa pièce «Symphonie à Félix Leclerc», issus de sa résidence au Vieux Théâtre. À **19h30**, le **documentaire «Silence de Lawrence»** de Guillaume Lévesque sera projeté et suivi de la **prestation musicale du groupe Salut Lawrence!**, qui a pour vocation de garder vivante la mémoire de l'auteur-compositeur et poète bas-laurentien Lawrence Lepage, décédé en 2012. Profitez de ces belles activités et bonnes Journées de la Culture !

Concours «J'embellis ma municipalité»

Le concours «J'embellis ma municipalité» a connu un très vif succès. C'est en effet près de 25 foyers qui ont posé leur candidature. Les trois gagnants ont été annoncés lors de la séance du conseil municipal du 7 août dernier. Il s'agit de :

1^{re} position : Madame Marcelle Lebel et Monsieur Léonidas Caron (32, 11e Avenue) ;

2^e position : Madame Marie-France Fortin (19, 8e Avenue Lefrançois) ;

3^e position : Madame Catherine Roy et Monsieur Tommy Gagnon (114, Rang 1 Ouest).

Le comité de sélection a été très impressionné par la qualité des candidatures. La Municipalité tient d'ailleurs à remercier tous les candidats pour leur participation et espère les revoir s'inscrire l'an prochain ! Félicitations aux gagnants et merci à tous de participer ainsi à l'embellissement de notre municipalité!



En haut à gauche : 1^{re} place : Madame Marcelle Lebel et Monsieur Léonidas Caron (32, 11e Avenue) ;

En haut à droite : 2^e place : Madame Marie-France Fortin (19, 8e Avenue Lefrançois) ;

En bas à gauche : 3^e place : Madame Catherine Roy et Monsieur Tommy Gagnon (114, Rang 1 Ouest).



Distribution automnale de compost

Les citoyens de Saint-Fabien peuvent profiter **gratuitement** de la distribution automnale de compost qui se déroule depuis le 21 août à l'écocentre de la Ville de Rimouski. Les Fabiennois désirant se procurer du compost n'ont qu'à se munir d'une **preuve de résidence**,

d'une **pelle et de contenants adaptés**, avant de se présenter aux heures d'ouverture habituelles de l'écocentre. **Aucune inscription** n'est nécessaire.

Heures d'ouverture de l'écocentre (835, chemin Victor-Gauvin) : du lundi au vendredi de 7h15 à 16h et le samedi de 8h30 à 16h.

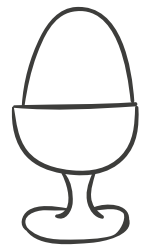
Un nouveau site web pour Saint-Fabien

Comme beaucoup de citoyens l'ont sans doute déjà remarqué, un tout nouveau site web municipal est maintenant à la disposition des Fabiennoises et des Fabiennois à l'adresse www.saintfabien.net. Une attention particulière a été apportée au bottin des entreprises et au calendrier des activités, qui seront dorénavant tenus à jour. Un deuxième calendrier, spécialement dédié aux réservations de la patinoire, permettra aussi aux citoyens de se tenir plus facilement au courant des plages réservées au patinage et au hockey libres. Nous vous invitons à y jeter un coup d'oeil et à nous contacter pour toute modification ou ajout d'activités à l'adresse communication@saintfabien.net.



Brunch de la Fabrique

Le brunch annuel de la fabrique de la paroisse de Saint-Fabien aura lieu le **17 septembre prochain de 10h à 13h au Pavillon des Loisirs** (32, avenue de l'Aréna). Le coût d'entrée est fixé à **15\$ pour les adultes et 7\$ pour les 6 ans et moins**.



École de karaté Kyokushin de Saint-Fabien

Le mot «Kyokushin» signifie «main vide» et «la voie de l'ultime vérité» en japonais. Il s'agit d'un art martial empreint de respect de l'autre, mais aussi de plaisir.

Les bienfaits du karaté sont nombreux et variés: développement de la mémoire, de l'agilité, de la souplesse, de la motricité, de l'équilibre, de la coordination... Contrairement à une idée largement répandue, le karaté n'est pas un art violent, mais plutôt «une école de la vie». Le rituel du salut apprend précisément aux élèves à respecter les autres, mais aussi les règles du Kyokushin, qui sont les mêmes pour tout le monde. Il s'agit d'un vrai travail de socialisation. Adaptés à chacun, les arts martiaux permettent en outre de contrôler ses émotions, ses forces, ses faiblesses et, de ce fait, de développer la confiance en soi.

L'expérience vous intéresse ? Vous aimeriez en apprendre davantage sur cet art martial avant de vous embarquer dans l'aventure ? L'école de karaté Kyokushin vous le permet en vous invitant **gratuitement** à vos **deux premières séances**. Les cours se tiennent **les mardis et jeudis de 19h à 20h**

au gymnase de l'école L'Écho-des-Montagnes (du 5 septembre au 31 mai 2017). Vous pouvez choisir de payer au cours (**5\$**) ou au mois (**25\$ pour les étudiants / 30\$ pour les adultes**). Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez **Louis-Philip D'Astous** au **418 869-2601**.

L'école de karaté Kyokushin tient aussi à profiter de cette occasion pour remercier le Comité de la Balle donnée pour son implication financière durant l'année 2016-2017. Cette précieuse collaboration a permis de financer la participation de l'école à plusieurs compétitions provinciales.



Activités du Club des 50 ans et plus

Soirées dansantes
Quand : 2^e samedi du mois
Où : Pavillon des Loisirs
Heure : 19h à 22h
Coût : 4\$/membre
5\$/non-membre

Pétanque intérieure
Quand : les mardis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 13h à 15h
Coût : 1\$ / membre
2\$ / non-membre

Soirées de cartes
Quand : les mercredis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 19h à 21h
Coût : 4\$

Ramonage des cheminées

Comme le service de ramonage ne passe plus par la Municipalité, les citoyens sont invités à contacter eux-mêmes un entrepreneur en ce domaine. Nous vous proposons **Ramonage Frédéric Pilote de Saint-Antonin**. Vous pouvez prendre contact avec cet entrepreneur au 418 860-2100 ou au 418 894-8608.



Invitation du Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières du Québec à St-Fabien vous invite à visiter sa **P'tite boutique** tous les **lundis de 13h à 16h** au local situé au sous-sol de la Bibliothèque Jovette-Bernier (30, 7^e Avenue : entrée par le stationnement). Vous y trouverez des objets de toutes sortes, fabriqués par leurs mains expertes.

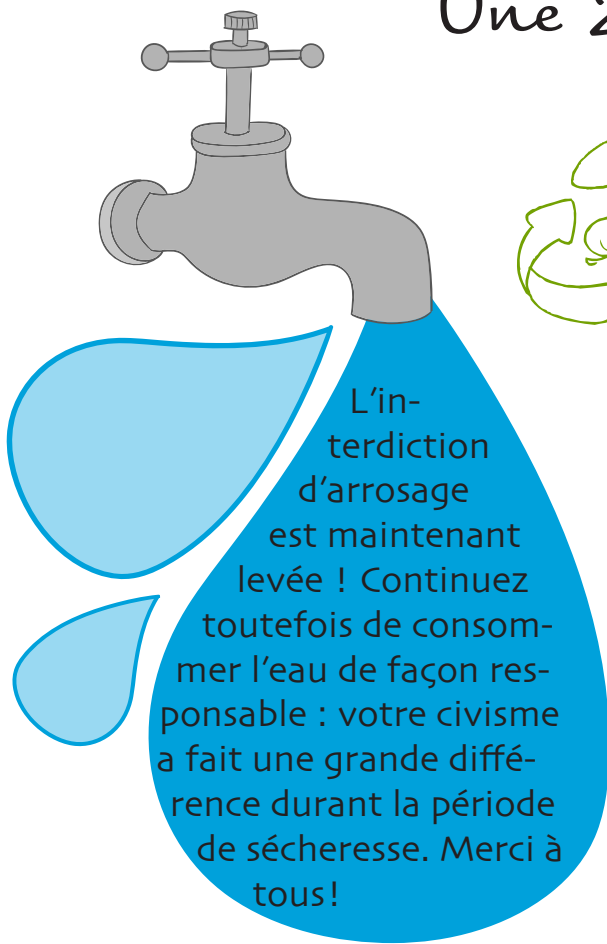
Le Club optimiste remet des bourses

Le Club optimiste de Saint-Fabien a remis à la fin de l'année scolaire dernière deux bourses de 50\$ chacune à Dérick Jean (photo de gauche) et Winnie Fred Morin (photo de droite), élèves de secondaire 2 à l'Écho-des-Montagnes. Ils sont entourés de quelques membres du Club : Charlotte Verreault, Yves Lévesque et Marie-Rose Voyer.



Une 2^e vie pour vos sièges d'auto

Il est désormais possible de recycler les sièges d'auto pour enfants ! Déposez vos vieux sièges à l'écocentre situé au 835, chemin Victor-Gauvin (sortie Lausanne) et ceux-ci pourront obtenir une deuxième vie en devenant par exemple du mobilier urbain ou des planchers de patio. Merci de recycler !



Écoconseils de la MRC !



La ferme La Croisée remporte de nombreux prix à l'Expo agricole de Rimouski

La Municipalité tient à féliciter chaleureusement la ferme La Croisée de Saint-Fabien, (copropriétaire : Cynthia Coulombe), qui a remporté plusieurs prix lors de la dernière Expo agricole de Rimouski. Un bravo particulier à la petite Dylann, qui a décroché les grands honneurs dans la catégorie «Troupeau d'éleveur junior» (en photo). La ferme La Croisée a aussi remporté la 3^e place dans la catégorie «Génisse junior Ayrshire», les 2^e et 3^e places dans la catégorie «Génisse intermédiaire Ayrshire», la première place dans la catégorie «Femelle 1 an junior Ayrshire», la 2^e place dans la catégorie «Femelle 1 an intermédiaire Ayrshire», la 3^e place dans la catégorie «Femelle 1 an senior Ayrshire», ainsi que la 2^e bannière d'exposant. Bravo !



Photo : Valérie Coulombe

Réalisations du Conseil municipal



C'est avec beaucoup de fierté que le Conseil municipal sortant présente son bilan aux Fabiennoises et aux Fabiennois. De très nombreuses réalisations ont en effet permis d'améliorer de façon concrète la qualité de vie à Saint-Fabien et de favoriser le développement de notre municipalité. Nous vous présentons ici quelques-unes de nos réalisations les plus marquantes.

La Municipalité pourra compter dès 2018 sur de nouvelles redevances, et donc de l'argent neuf, puisqu'elle s'est engagée dans le projet de parc éolien Nicolas-Riou.

L'élaboration des plans et devis concernant le développement domiciliaire près de l'aréna permet d'être optimiste et d'espérer sous peu un avis favorable du ministère de l'Environnement. Des études ont aussi permis de cerner les problèmes de refoulement dans la 1^{re} Rue, la 13^e Avenue ainsi que la Ruelle de l'école; des conduites d'eau supplémentaires ont ensuite été rajoutées afin de gérer les surplus d'eau de pluie. Les conduites d'eau et d'égout de la 6^e Avenue ont aussi été remises à neuf. La Municipalité s'est d'ailleurs dotée d'un fonds spécial dédié au gel des conduites et aux fuites d'eau.

Un grand chantier de débroussaillage sur le 2^e Rang, la Route de Saint-Eugène et le 3^e Rang a été mené afin de continuer d'assurer la sécurité des usagers de la route. L'asphaltage de toutes les rues à l'intérieur du périmètre du village ainsi que d'une partie du 3^e Rang Ouest a en outre passablement amélioré la circulation. Des améliorations à Saint-Fabien-sur-Mer sont aussi à noter : des haltes municipales ont été créées et une signalisation adéquate a été installée. La signalisation du village a elle de même été rafraîchie et des numéros civiques ont été installés dans les rangs afin de répondre aux normes de sécurité. L'ensemble du service incendie a d'ailleurs été transféré à la MRC afin de répondre aux obligations gouvernementales. Des changements toponymiques (132 Est, 3^e Rue et Avenue de l'Aréna) ont aussi permis d'augmenter la sécurité.

En étroite collaboration avec le comité local de développement, Mobilis@ction, le parc situé de-

vant l'aréna a été restauré et rebaptisé Parc des Aventuriers. La Bibliothèque municipale a elle aussi été rebaptisée en l'honneur d'une grande femme de lettres d'origine fabiennoise : Jovette Bernier.

L'élaboration d'une Politique famille - personnes âgées a permis de cibler de nombreux objectifs visant le bien-être de nos citoyennes et de nos citoyens. Afin de répondre de la manière la plus efficace possible à ces objectifs, deux postes ont été créés : un poste à temps plein d'animatrice à la vie communautaire, ainsi qu'un poste à mi-temps d'agente de communication. Ces nouvelles employées ainsi que les anciens ont de plus bénéficié de plusieurs formations afin de se tenir à jour. Les employés ainsi que les élus ont enfin adhéré à un code d'éthique.

Sur le plan légal, beaucoup de contrats notariés ont été passés afin de régulariser des droits de passage ou des servitudes. Un grand nombre de règlements municipaux ont de plus été modifiés afin de coller davantage à notre réalité. D'ailleurs, un important règlement d'urbanisme, le règlement de dérogation mineure, a subi une refonte considérable. Des protocoles ont en outre été adoptés afin de fixer des prix justes et équitables pour divers services municipaux.

Sur le plan de l'environnement, la cueillette du compost et du plastique agricole a permis de réduire passablement l'empreinte écologique de nos citoyens.

Enfin, deux achats importants ont été faits durant notre mandat : celui des nouveaux locaux municipaux ainsi que d'un nouveau véhicule de déneigement.

Pour terminer, comme je ne ferai pas partie des candidats à la mairie lors des prochaines élections, je veux profiter de l'occasion pour remercier les conseillers municipaux : ce fut un réel plaisir de travailler avec vous. Je veux aussi remercier les employés municipaux et tous les organismes fabiennois, qui participent incontestablement à la vitalité de notre communauté.

Marnie Perreault, maire sortante



La lecture, c'est s'ouvrir sur le monde...

Des nouvelles de votre Bibliothèque municipale

Vous êtes cordialement invités à venir découvrir les nouveaux documents disponibles à la Bibliothèque Jovette-Bernier ! N'oubliez pas qu'il est de plus toujours possible de faire des **demandes spéciales** auprès de l'équipe de la Bibliothèque et de découvrir ainsi facilement de nouveaux auteurs et de nouveaux horizons. Les **suggestions d'achats** sont aussi les bienvenues : non seulement vous vous ferez plaisir, mais vous ferez sûrement des heureux parmi les autres usagers. Deux boîtes ont d'ailleurs été mises à votre disposition à cette fin (une boîte est réservée aux suggestions d'achats de livres, l'autre aux suggestions en général). En outre, la Bibliothèque vend des **livres usagés** : toute offre raisonnable sera acceptée ! Nous te-

nons aussi à vous mentionner que les nouveaux membres de 0 à 2 ans se verront offrir une **pochette cadeau du Réseau Biblio**, garnie d'un livre pour bébé et de surprises. Notez enfin que des **tirages** de livres se tiendront régulièrement : il suffit de déposer un coupon de participation à la Bibliothèque !

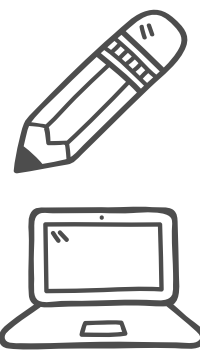
Au plaisir de vous accueillir à **votre** Bibliothèque !

Nicole, coordonnatrice de la Bibliothèque, **et l'équipe des bénévoles**

Horaire de la
Bibliothèque :
Mercredi : de 14h00 à 16h30
Jeudi : de 19h00 à 20h30
Samedi : de 9h30 à 11h00

Ateliers de formation avec Clef Mitis-Neigette

Si le nombre d'inscriptions le permet, des ateliers de formation à coût modique pourront être dispensés dès **septembre ou octobre** à la Bibliothèque Jovette-Bernier par l'organisme Clef Mitis-Neigette. Par exemple, des ateliers d'amélioration du français, de mathématiques ou encore d'informatique pourraient être programmés, selon les besoins exprimés. Des formations sur l'utilisation de la tablette électronique, très populaire dans nos foyers, mais pas toujours maîtrisée, font aussi partie de l'offre de formation. Pour toute information ou pour vous inscrire, faites le **418 724-6749, poste 3291** ou consultez le site web de l'organisme à **www.clef.alphabetisation.ca**.



Un Fabiennois remporte le prix des libraires

Sébastien B. Gagnon, originaire de Saint-Fabien, a remporté en mai dernier le prix des libraires dans la catégorie «poésie québécoise» pour son 2^e recueil de poèmes intitulé *mèche*. Il est le fils de Mario Gagnon et de Lorraine Boulanger. Félicitations ! Voici un court extrait :

*où tu pourras me suivre de loin
me perdre aussi*

*cette suite de décalcomanies
des plages ambivalentes
où regarder les marins dépayés
se perdre avec les étoiles*

*à toi qui ne sais pas où je vais
j'offre une avenue en dents de scie
des indices et un espace ouvert*

Sébastien B. Gagnon, *mèche*, L'Oie de Cravan, 2017.

10 ans d'activités pour l'artiste-peintre Diane Hudon : et ça continue !



Diane Hudon offre depuis 10 ans maintenant des activités picturales, du matériel d'artiste et des oeuvres originales. Elle est également associée à d'autres organismes et à des artistes pour vous offrir des ateliers et des cours. Voici un résumé des activités d'automne. Pour plus d'informations, consultez le site www.dianehudon.com.

Formations :

- Classe de maître avec Ljubomir Ivankovic
Lieu : À la Porte dorée (175, rue Dumais, Rimouski)
Dates : 13, 14 et 15 octobre 2017
Coût : 290\$ pour les 3 jours
Matériel : chaque participant apporte son matériel
- Atelier d'un jour avec Diane Hudon
Lieu : Aux pignons jaunes (12, chemin Ernest-Roy, Saint-Fabien-sur-Mer)
4 novembre 2017 : Initiation à l'acrylique, 65\$, matériel inclus sauf la toile ;
11 novembre 2017 : Utilisation de différents mé-

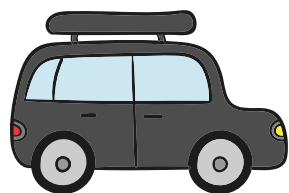
diums acryliques, 75\$, matériel inclus sauf la toile ;
18 novembre 2017 : Expérimenter les acryliques liquides et fluides, 95\$, Matériel inclus sauf les supports.

- Cours privés et de petits groupes
Lieu : Aux pignons jaunes (12, chemin Ernest-Roy, Saint-Fabien-sur-Mer)
Pour plus d'infos, contactez Diane Hudon via son site web.

Expositions :

Diane Hudon expose actuellement ses toiles de style naïf et aux couleurs vibrantes :

- Aux pignons jaunes - Galerie-Boutique : 12, chemin Ernest-Roy, Saint-Fabien-sur-Mer. Assurez-vous de la présence de l'artiste en téléphonant au 418 869-3518 ;
- Au café Le Pirate du Vieux Théâtre, 112, 1^{re} Rue, Saint-Fabien ;
- Au bistro-gîte La Maison de l'Irlandais, 182, 1^{re} Rue Est, Saint-Fabien (869-2913).



Rappel concernant l'installation d'abris d'hiver temporaires

Comme plusieurs citoyens prévoient installer un abri d'hiver temporaire, nous vous transmettons ici l'extrait du **règlement 476** concernant ce type de structure (**article 6.1.5** du règlement municipal). Vous pouvez consulter l'intégralité du règlement 476 sur le site web dans la section «Règlements municipaux».

Abri d'hiver

L'installation d'un abri d'hiver est permise entre le **1^{er} octobre d'une année et le 1^{er} mai de l'année suivante**. En dehors de cette période, l'abri d'hiver doit être entièrement démonté, incluant la structure. Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, toile tissée ou de panneaux peints démon-

tables. L'installation d'un abri d'hiver doit, en plus des dispositions ci-dessus, respecter les normes suivantes:

- 1) L'abri d'hiver est permis dans toutes les cours.
- 2) L'abri d'hiver pour un véhicule routier doit être situé dans l'allée d'accès à l'aire de stationnement.
- 3) L'abri d'hiver doit être implanté à une **distance minimale de 2 mètres d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou à 2 mètres de l'emprise de la rue lorsqu'il n'y a ni trottoir ni bordure de rue**. À l'extérieur du périmètre d'urbanisation, cette distance minimale doit être de 5 mètres.
- 4) La hauteur maximale de l'abri d'hiver est de **4 mètres**.

Échos du Conseil municipal*

Juin

Le Conseil et tous les employés municipaux ont offert leurs condoléances à la famille de monsieur René Imbeault, qui a été à l'emploi de la municipalité durant plus de vingt ans. René est décédé le 16 mai 2017 à l'âge de 49 ans.

Le Conseil demande au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.

Le projet de règlement numéro 504-17 s'intitulant « Règlement afin de permettre l'implantation de bâtiment demi-circulaire de type méga-dôme comme bâtiment accessoire à un usage agricole et industriel » est adopté par le Conseil.

Le Conseil octroie un contrat de pavage de rue à Les Pavages Laurentiens au montant de 145 488,75\$. Le Conseil octroie le contrat de marquage routier de 16,1 kilomètres à Multi-Lignes de L'Est au montant de 3 072 \$.

Le Conseil adopte le protocole d'entente entre la Commission scolaire des Phares et la Municipalité portant sur l'échange de services quant à l'utilisation des locaux et équipements pour la période allant du mois de septembre 2017 à juin 2020.

À la suite de la consultation menée par Mobilis@ction auprès des élèves de l'Écho-des-Montagnes, la Municipalité a procédé à l'attribution du nom Parc des Aventuriers au parc situé devant l'aréna.

Le Conseil a procédé à l'achat d'une gloriette fabriquée par Les Remises BSL pour un montant de 4 500 \$ et d'une clôture chez Inter Clôtures pour un montant de 6 300 \$ afin de les installer dans le Parc des Aventuriers.

Un contrat de service avec l'entreprise Régulvar a été signé pour l'entretien du système de contrôles de glace à l'aréna pour un montant de 1 315 \$/année renouvelable.

L'entreprise Réfrigération Air C est choisie pour la réparation d'un compresseur de l'aréna pour un montant de 3 250 \$.

La Municipalité verse une subvention de 2 000\$ à Loisirs St-Fabien inc. pour l'organisation du camp de jour 2017.

La Municipalité demande à la MRC de Rimouski-Neigette de modifier son règlement RCI 4-13 du schéma d'aménagement afin qu'il soit plus permissif et accommode davantage la municipalité de Saint-Fabien.

Le Conseil verse une subvention annuelle de 2 500\$ au Club des Murailles de Saint-Fabien pour la réalisation de la programmation d'activités pour l'année 2017.

Le règlement no 389 portant sur les colporteurs et les vendeurs itinérants est abrogé. Il est donc interdit pour tout colporteur ou vendeur de solliciter les citoyens à leur domicile.

Juillet

La municipalité de Saint-Fabien appuie la position de la Fédération québécoise des municipalités en s'opposant au projet Oléoduc Énergie Est.

Le Conseil autorise le passage d'une ligne électrique souterraine et l'installation d'un poteau, du chemin de la fonderie au bout du 2e rang Ouest, à partir du bout de l'asphalte jusqu'au pied de la côte.

La Municipalité demande au ministre responsable de l'Énergie, monsieur Pierre Arcand, de revenir sur sa décision d'ouvrir au secteur privé le développement éolien sur les terres publiques, sans restriction ou obligation de soumettre des projets à 50% avec les communautés du Québec, particulièrement le Bas-St-Laurent et la Gaspésie.

Le Conseil permet le passage du Défi-Vélo Coop sur le rang 2 Est, le samedi 12 août 2017.

Le Conseil autorise le passage sur son territoire de monsieur Julien Racicot sur la route 132 le 24 ou le 25 août 2017 pour la cause de la lésion de la moelle épinière.

La Municipalité procède à l'embauche de monsieur Jérémy-Samuel Gagnon au poste de journalier saisonnier à temps plein, jusqu'au 13 octobre ou lorsque les travaux prioritaires en saison estivale seront terminés.

La Municipalité adhère au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage.

Le Conseil autorise la dépense supplémentaire de 10 130\$ pour les travaux de pavage effectués par Les Pavages laurentiens.

Août

Le règlement no 451 concernant les brûlages est amendé. Les feux de grève sont désormais interdits.

Le Conseil appuie le projet d'entente en services d'évaluation foncière de la MRC de Rimouski-Neigette à condition que les coûts soient établis selon le nombre d'unités d'évaluation par municipalité et non selon la richesse foncière.

Le Conseil adopte le plan des mesures d'urgence déposé par monsieur Pierre Bergeron.

Le Conseil actualise son règlement de zonage no 476 concernant les usages et les constructions dérogatoires protégés par droits acquis.

La Municipalité de Saint-Fabien donne son appui à un projet de plan d'agriculture urbaine (PAU) et à une demande de financement au Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le Conseil refuse la proposition de service d'Asphalte GMP pour le déneigement du 3e rang Est, puisque les tarifs présentés sont trop élevés. Le Conseil s'engage toutefois à revoir les pratiques de déneigement afin d'offrir un service adéquat aux résidents de ce secteur.

Le Conseil procède à l'octroi du contrat de réparation de la toiture du Pavillon des loisirs à l'entreprise Construction Gino D'Astous au montant de 12 000\$ plus taxes. Les travaux devront être réalisés avant l'ouverture de l'aréna, entre le 15 et le 30 septembre 2017.

Le Conseil autorise la dépense de 2 124.91\$ pour l'achat de 22 bacs bruns de 240 litres sur roulettes et de 22 bacs de cuisine.

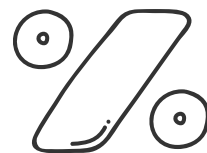
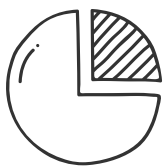
Le Conseil octroie une participation financière de 300\$ à la Fabrique de St-Fabien pour son brunch annuel qui se tiendra le dimanche 17 septembre 2017 à la Salle Desjardins du Pavillon des loisirs.

Le Conseil accorde son soutien à la municipalité de Ristigouche Partie-Sud-Est dans la bataille judiciaire qui s'annonce avec la pétrolière Gastem. Cette municipalité est poursuivie par la pétrolière pour avoir adopté un règlement visant à protéger son eau potable.

Le Conseil municipal félicite chaleureusement monsieur Pierre Bergeron pour l'élaboration du Plan des mesures d'urgence.

Le Conseil renouvelle l'entente de services d'inspection en urbanisme avec la MRC Rimouski-Neigette.

**Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux sur le site web municipal.*



Calendrier des activités



5 septembre : Début des cours de Count Fit et Zumba (les mardis, 19h, Pavillon des loisirs)*

5 septembre : Début des cours de karaté à l'école (les mardis et jeudis, 19h, à l'école : plus d'infos page 4)

9 septembre : Ateliers de cuisine (9h à 11h30 au Pavillon des loisirs : plus d'infos page 2)

11 septembre : Début des activités du Club de tennis de table (les lundis, 18h30, à l'école)*

13 septembre : Début des séances Viactive (les mercredis, 9h30, Pavillon des loisirs)*

17 septembre : Ouverture de la patinoire

17 septembre : Brunch de la Fabrique (de 10h à 13h, Pavillon des loisirs : plus d'infos page 4)

19 septembre : début des cours de peinture avec Diane Hudon (les mardis, 18h30, à l'école)*

23 septembre : Fête de l'automne au Pavillon des loisirs : plus d'infos page 1)

27 septembre : Début des cours d'Hata Yoga (les mercredis, 19h, à l'école)*

30 septembre au 1^{er} octobre : les Journées de la

Culture (plus d'infos page 2)

1^{er} octobre : Installation des abris d'hiver (plus d'infos page 9)

12 octobre : Collecte des gros rebus (plus d'infos page 1)

14 octobre : Ateliers de cuisine (9h à 11h30, Pavillon des loisirs : plus d'infos page 2)

29 octobre : Vote par anticipation (à l'école)

30 octobre : Projection d'un film d'Halloween par le Comité jeunesse de Saint-Fabien (19h, Pavillon des loisirs : plus d'infos bientôt !)

5 novembre : Élections municipales 2017 (à l'école)

19 novembre : Marché de Noël (10h à 16h, Pavillon des loisirs : plus d'infos bientôt !)

1^{er} au 3 décembre : Tournoi de hockey simple lettre

9 décembre : Fête de Noël (14h à 16h, Pavillon des loisirs : plus d'infos bientôt !)

*Plus d'infos dans le dépliant des Loisirs !



Présentez-vous aux élections !

Vous aimeriez vous impliquer directement dans le développement de votre communauté ? Présentez-vous aux élections municipales du **5 novembre** prochain ! Il suffit de remplir une **déclaration de candidature** (disponible auprès du directeur général, monsieur Martin Perron) **entre le 22 septembre et le 6 octobre** (avant 16h30) et de récolter **5 signatures d'appui**. Consultez cette page pour plus d'infos : <http://www.presentezvous.gouv.qc.ca>.

Notez de plus que le vote par anticipation du 29 octobre ainsi que le scrutin du 5 novembre se tiendront tous deux à l'école L'Écho-des-Montagnes.

Séances du Conseil

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les **2 octobre et 6 novembre à 20h** au sous-sol des bureaux municipaux sis au 20-A, 7^e Avenue. Prenez-y des nouvelles de chez vous !



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

20-A, 7^e Avenue
Saint-Fabien (Québec)
GoL 2Z0
418 869 2950
www.saintfabien.net



Direction : direction@saintfabien.net

Infos générales : marthe.theberge@saintfabien.net

Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca

Communication : communication@saintfabien.net

Communauté : viocommunautaire@saintfabien.net

Loisirs : loisirss@cgocable.ca